

BONNE CONTINUATION A L'ABBÉ POITOUT



Monsieur l'abbé Jean-Marie Poitout est arrivé en tant que prêtre de notre commune en 2010.

Avec les équipes de conduite pastorale, les répondants du village, les catéchistes, il a accompagné les paroissiens dans les moments de prière, les moments de gaieté, mais aussi de tristesse.

Il a béni notre nouveau coq

Monsieur l'abbé Poitout vient d'être nommé sur les paroisses du quartier nord d'Amiens, sur les communes de Rivery, Lamotte-Brebière et Camon.

Nous tenons à le remercier pour sa présence chaleureuse et pour les différentes missions qu'il a assurées auprès de nous.

Monsieur l'abbé André Damay prend la relève en ce mois de Septembre.

Il est nommé curé de la paroisse Saint-Simon du Molliénois- Molliens-Dreuil et modérateur de la paroisse Saint-Antoine des Monts et Vallées – Conty.

Tel. 03.22.90.70.14



Les dates et lieux des messes sont affichées sur la porte de l'église.

La prochaine messe aura lieu à Pissy le 14 juillet à 18 heures 30

"**Pissy Ensemble**", le bulletin municipal de la commune de Pissy.

Représentant légal : Philippe Poiret, maire

Directeur de la publication : Philippe Poiret ▪ **Comité de Rédaction**: Dorothée Deroo, Sébastien Florek, Noëlle Guidé ▪ **Photos** : Roselyne Bourré, Philippe Poiret, Jocelyne Brochard, Noëlle Guidé

Maquette : Roselyne Bourré

Impression : par nos soins

Parution : Septembre 2017 ▪ Dépôt légal : à parution ▪

PISSY ENSEMBLE



N° 14- Septembre 2017



Photo : Roselyne Bourré

Distribution gratuite - Ne pas jeter sur la voie publique



SOMMAIRE

Page 2 : Le mot du maire

Page 3 : L'école

Page 4 : Informations diverses

Page 5 : Festivités et animations

Page 6 : La page des associations

Page 7 : Embellissement de la commune

Page 8 : Informations concernant la paroisse

☎ 03.22.38.96.63

mairie.pissy@laposte.net

En cas d'anomalie de diffusion, merci de contacter la mairie : le mardi et le vendredi de 16 heures 30 à 19 heures

Chères PISSEENNES, chers PISSEENS

Pour beaucoup d'entre vous, les vacances ont pris fin. J'espère que ces dernières ont été bénéfiques et que repos et farniente vous ont permis de bien appréhender cette rentrée.

Nos chères têtes blondes ont repris le chemin de l'école. La fin des Temps d'Activité Périscolaire a été adoptée, ce qui offre à nouveau aux enfants le mercredi de libre.

Le Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CUI-CAE) est un contrat aidé dans le secteur non marchand qui facilite, grâce à une aide financière pour l'employeur, l'accès durable à l'emploi. Nous attendons les nouvelles mesures du gouvernement pour notre employé actuellement sous ce régime.

Le remembrement est toujours en cours de réalisation et devrait permettre aux exploitants d'entrer dans leurs nouvelles parcelles après la récolte de 2019.

Des cambriolages ont eu lieu dans notre village... en pleine journée ! Si certaines personnes craignaient que l'extinction des lumières entre 23 h30 et 5 h soit propice à ce genre de malveillance, il est triste de constater que cela n'empêche pas les personnes déterminées d'agir quand bon leur semble ! Il ne faut pas pour autant tomber dans la psychose. Ce que je peux vous demander à toutes et à tous, c'est de signaler à la mairie et aux différents référents "participations citoyenne" les faits anormaux que vous pouvez repérer dans le village. Votre sécurité, la nôtre est l'affaire de tous.

Comme vous pouvez le constater, les travaux de la rue Lambin se poursuivent et perdurent dans le temps. Plusieurs entreprises interviennent sur ce chantier et les ouvriers, tout comme nous, ont droit aux congés annuels. Je sais que cela peut occasionner de la gêne pour certains d'entre nous, mais un peu de compréhension permettra d'attendre avec bienveillance la fin des travaux, espérée fin octobre (si aucun imprévu ne vient faire obstacle au bon déroulement des choses).

Vous avez certainement remarqué la décoration d'un des deux transformateurs électriques, rue du Moëllon. Cela n'a rien coûté à la commune : une subvention de la Fédération Départementale d'Énergie de la somme a été allouée (FDE à laquelle la commune est affiliée).

Pour vous informer (démarches administratives, scolaire...), vous pouvez vous connecter sur notre nouveau site en tapant : <http://www.ville-pissy.fr/>

Au nom du conseil municipal, je souhaite la bienvenue dans la commune aux nouveaux arrivants. Pour leur permettre une meilleure intégration dans notre beau village, un livret d'accueil est actuellement en cours de réalisation.

Pour terminer mon propos voici le dicton : " **En septembre, sois prudent, achète bois et vêtements !** "

Bon courage à toutes et tous.

N'hésitez pas à m'interpeller lorsqu'un problème se pose. Toute difficulté a sa solution, ensemble nous pouvons la trouver.

Le Maire.

🌀 EMBELLISSEMENT DE LA COMMUNE 🌀

Les travaux dans le virage de la rue du Haut Bout et de la rue Lambin avancent tout doucement.

En effet, les vacances d'été ont permis aux travailleurs de se reposer, mais ont aussi, temporairement, mis à l'arrêt les travaux. Les riverains doivent garder patience. L'accès à leur domicile est compliqué.

Néanmoins, une fois les travaux terminés, fin octobre, l'évacuation des eaux de pluie dans le virage devrait être optimale.



Le transformateur de la rue du Moëllon a désormais fière allure. Il a été "graffé" par Willy Ledent, de l'association Le Sonograph basé au SAFRAN à Amiens.

Cette "restauration" a été subventionnée par la Fédération Départementale de l'Énergie et l'Enedis (anciennement EDF).

AVANT



APRES



LA PAGE DES ASSOCIATIONS

PISSY ANIMATION

VIDE-GRENIER (RÉDERIE)

Dimanche 8 octobre à partir de 7 heures

5 euros les 3 mètres

Restauration sur place

Inscriptions par téléphone

au 03.22.49.65.79 ou 07.88.58.24.32



LES COURS DE GYM ONT REPRIS DANS LA SALLE POLYVALENTE.

Lundi matin de 9 h. 30 à 10 h. 30

et jeudi soir de 20 h.15 à 21 h. 15

Etirements, renforcement musculaire, fitness, zumba (2 fois par mois)

Montant annuel de l'adhésion : 75 euros

Contact au 03.22.38.94.28 ou 09.66.80.96.80



APPROCHE LUDIQUE DE LA LECTURE ET DE L'ECRITURE

Animation proposée par l'association Plaisir de Lire



Il s'agira, sous la forme d'un soutien scolaire basé sur le jeu, de proposer aux enfants de CP et CE1 de les aider à maîtriser la lecture et améliorer leur écriture.

Si vous êtes intéressé(s), une réunion d'information se tiendra le

**VENDREDI 29 SEPTEMBRE à 17 heures 15
à la bibliothèque de Pissy**

Nous pourrions définir ensemble les modalités (horaires, fréquences) après la présentation du projet.



Roselyne Bourré

Bibliothécaire bénévole et secrétaire de Plaisir de Lire

03.22.38.99.40 – 06.13.79.20.28

biblio.pissy@orange.fr – plaisir.de.lire80@orange.fr

Le 5 juillet dernier, une sympathique cérémonie a eu lieu au monument aux morts.



A l'initiative de l'institutrice, Véronique Warluzelle, les enfants de l'école, aidés par une plasticienne amiénoise, ont réalisé un coussin de fleurs de coquelicots.

Fabriqué à l'aide de bouteilles en plastique peintes en rouge et des bouchons peints en noir rappelant le pistil, ce coussin a été déposé très officiellement au pied du monument. Les enfants l'ont baptisé "cœurs courageux de Pissy"



Il est entreposé dans l'église afin de le préserver dans son état initial et sera installé lors des cérémonies traditionnelles.

ANNEE SCOLAIRE 2017/2018

Nos très chers bambins sont rentrés le lundi 4 septembre avec la répartition suivante :

PISSY : 23 CE1, Mme Warluzelle

BOVELLES : 23 CP, M. N'Guyen

GUIGNEMICOURT : 21 PS - 10 MS, Mme Lambert

FERRIERES : 5 CM1-19 CM2, Mme Adjarian

SEUX : 10 MS - 18 GS, Mme Mercier

BRIQUEMESNIL : 23 CE2 -5 CM1, Mme Dupont

La rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions, avec la particularité de revenir à la semaine de 4 jours, cette possibilité ayant été ouverte avec l'élection du Président Macron.

DATES DES CONGES SCOLAIRES

Vacances de la Toussaint

du vendredi 20 octobre après les cours au lundi 6 novembre (jour de reprise)

Vacances de Noël

du vendredi 22 décembre après les cours au lundi 8 janvier (jour de reprise)

Vacances d'hiver

du vendredi 23 février après les cours au lundi 22 mars (jour de reprise)

Vacances de printemps/Pâques

du vendredi 20 avril après les cours au lundi 7 mai (jour de reprise)

Fin de l'année scolaire

vendredi 7 juillet après les cours

INFORMATIONS DIVERSES

Le secrétariat de mairie est toujours tenu par Madame Nathalie Lepeingle-Weppe (toute jeune mariée), son départ ayant été annulé cet été.

Il est rappelé que les horaires d'ouverture sont :

- le mardi de 16 h.30 à 19 h.
- le vendredi de 16 h. 30 à 19 h.
- le samedi sur rendez-vous



RAPPEL

Pour des raisons de sécurité, la vitesse maximum dans la rue Saint-Fuscien est abaissée à 30 kms/heure .

Un panneau STOP a été implanté Lotissement Gentien

SITE INTERNET

Depuis plusieurs mois, le site de Pissy ne fonctionnait plus, les mises à jour étant impossibles.

Un nouveau site est maintenant disponible. En plus des infos que vous aviez l'habitude d'y trouver, les comptes rendus des réunions de conseil municipal seront accessibles dès leur validation.

Une rubrique "nous contacter" a été ajoutée et vous pourrez ainsi laisser des messages.

www.ville-pissy.fr



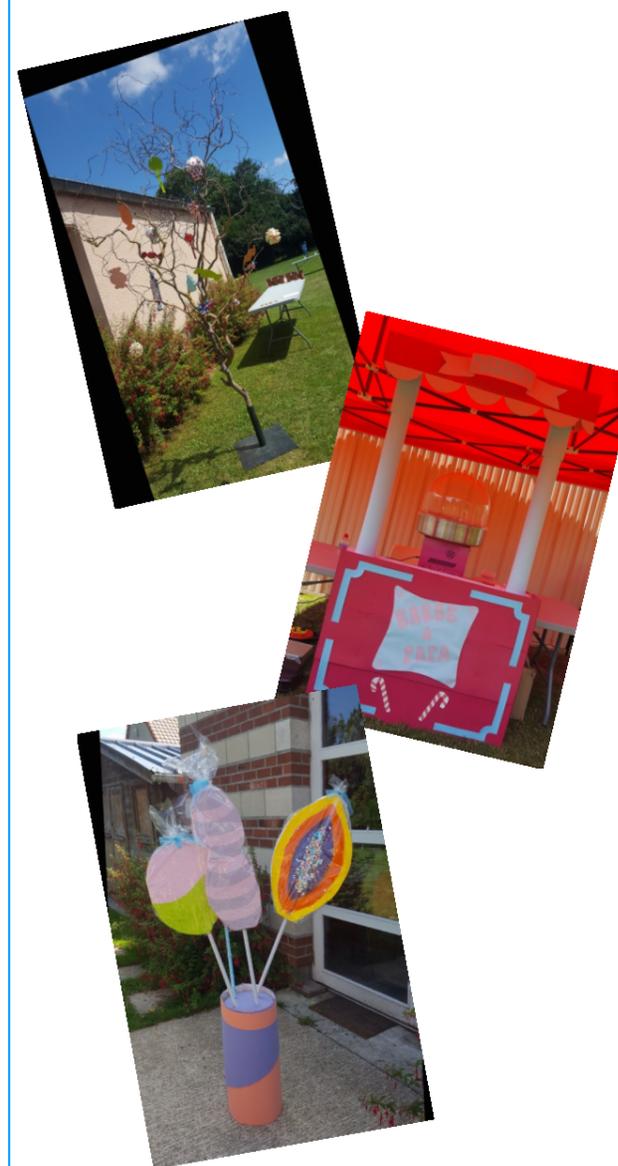
LA FÊTE DE NOTRE VILLAGE, sur le thème de la gourmandise, a eu lieu le 16 juillet. Elle a remporté un vif succès auprès de tous les participants.

Tous ont pu gagner de nombreux lots aux différents jeux qui étaient proposés. Un heureux vainqueur a même eu la chance de repartir avec un beau panier garni de sucreries

Cette fois encore, la décoration créée spécialement pour ce jour était superbe !

Un moment convivial qui a pu être réalisé grâce à la gentillesse des personnes qui se sont investies en tenant les divers stands.

Une très belle journée accompagnée de notre rare et beau soleil de Picardie



LE WEEK-END DES 16 & 17 SEPTEMBRE

Comme chaque année, LA "COURSE DES 3 MARES", organisée par "Les foulées de Guignemicourt", a traversé notre village le samedi 16 dans la matinée.

La météo s'est montrée clémente à cette occasion. Les spectateurs et les membres du comité d'organisation ont pu ainsi profiter du passage des nombreux concurrents tout au long du parcours.



Les foulées de GUIGNEMICOURT
Dominique LAZURE 06.21.95.17.02
contact@lesfouleesdeguignemicourt.fr



Cette année encore, l'église et la glacière (avec l'aimable autorisation du propriétaire) ont été ouvertes au public tout l'après-midi du dimanche 17.

Les amoureux du patrimoine ont pu ainsi découvrir toute la richesse de notre lieu de culte et les curieux ont découvert avec plaisir la glacière et son fonctionnement.

Un livret d'accueil présentant notre village et l'église a été remis à la cinquantaine de visiteurs.

Ces deux visites étaient proposées conjointement avec celle du château.